

## Service juridique

Le programme de protection juridique et les services d'une avocate désignée sont mis en place pour vous soutenir dans vos relations de travail avec votre supérieur immédiat et dans tout ce qui concerne votre contrat de travail, de sa création jusqu'à la fin d'emploi. Ils sont offerts à tous les membres de l'ACCPE et s'appliquent suivant notre **politique de protection aux membres\***.



ASSOCIATION  
des  
CADRES  
des  
CPE

L'ACCPE est présente pour vous soutenir et vous offrir des services-conseils dans les situations suivantes :

### **Nouveau contrat de travail**

Modèles disponibles en ligne, lecture d'un contrat soumis par un CA, ajout de clauses, assistance dans la négociation, libellé d'une clause particulière

### **Renouvellement du contrat de travail**

Révision, ajout et modification de clauses

### **Analyse du contrat de travail**

Explication des clauses de votre contrat, portée des dispositions, droits et obligations

### **Nouvel emploi**

Période de probation, échelle salariale, négociation de contrat de travail, description de tâches, obligations et droits

### **Fin d'emploi**

Terminaison d'emploi, congédiement, indemnité de fin d'emploi, préavis de départ, faute grave

### **Gouvernance**

Rencontre avec le CA, rencontre avec votre DA ou DG, mesures disciplinaires et administratives entre DG et DA/DI, relations CA-DG, conflits avec DA ou DI

### **Relations de travail**

Rencontre disciplinaire ou administrative avec votre supérieur immédiat (DG ou DA ou DI ou CA), mise en place de plan de redressement ou d'assistance, enquête

Notons que nous n'offrons pas de services-conseils quant à l'application d'une disposition découlant de votre convention collective ni dans le suivi en relations de travail avec un employé syndiqué.

\* En cas de litiges nécessitant des négociations ou une défense devant les tribunaux, le service juridique est offert aux membres ayant adhéré depuis plus de 12 mois (le service est payant pour les autres).

## Service juridique de l'ACCPE

514-933-3954 poste 2

[info@associationdescadres.ca](mailto:info@associationdescadres.ca)

ACCPE - 2024